Winnipeg Man
Provincial Library
Govt Building

VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 20 SEPTEMBRE 1916 — No. 47

ABONNEMENTS

Canada	$1.50	par année
Etats-Unis	1.50	" "
Europe	2.50	" "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

FAUSSETE

Nous recommandons à nos lecteurs l'énergique article suivant que *La Liberté* a publié mercredi dernier à l'adresse de *La Libre Parole :*

Nous avons pris parti, pour le bien de nos intérêts nationaux et religieux, de ne pas engager de polémique avec nos confrères de langue française du Manitoba. Notre devoir envers nos lecteurs et la population de cette province nous oblige cependant à corriger ce qui semble une fausseté manifeste dans les colonnes de la "Libre Parole" *du 7 septembre dernier.*

Voici son texte :

"La *Patrie* et ses adeptes ont "beau faire et beau dire, il reste "prouvé par les actes du gouverne- "ment Roblin que sur lui retombe "la responsabilité de la position "très inférieure du français au Ma- "nitoba. Si au lieu de nous ranger "avec les "foreigners" on nous "avait rangés, comme de droit, "avec les "British", ce qui est arri- "vé avec l'avènement du gouver- "nement Norris ne serait pas arri- "vé. Nous espérons malgré tout "que M. Norris verra bientôt sa "faute et la réparera. En cela il se "montrerait supérieur à M. Roblin "qui, lui, n'a jamais pu distinguer "les Canadiens de race française "des éléments étrangers."

Non, il n'est pas vrai que "la responsabilité de la position très inférieure du français au Manitoba" *retombe sur le défunt gouvernement Roblin. En faisant cette assertion la* "Libre Parole" *est plus soucieuse de servir le parti libéral dont elle est l'organe, que les intérêts de la vérité.*

La responsabilité de la position très inférieure du français au Manitoba retombe sur les auteurs du fameux arrangement Laurier-Greenway, qui nous a mis sur un pied de parfaite égalité avec ceux que la "Libre Parole" *appelle "foreigners."*

M. Laurier n'était pas un conservateur non plus que M. Greenway, et le gouvernement Roblin en arrivant au pouvoir trouva un état de choses établi par le règlement Laurier-Greenway, auquel il n'avait pas été partie. M. Roblin fut même un des très rares politiciens qui dans cette tourmente prit parti pour le droit contre l'arbitraire.

M. Roblin trouva le nœud coulant passé au cou des catholiques de cette province, et trouva les droits des gens de langue française mis sur un pied de parfaite égalité avec ceux de tous les autres groupes de population, celui de langue anglaise excepté.

Le mérite de M. Roblin, c'est d'avoir appliqué largement une prétendue loi, un prétendu règlement, qu'il aurait pu faire servir à notre perte.

Voilà ce que doivent concéder tous ceux qui ne sont pas aveuglés par l'esprit de parti.

Vouloir faire retomber sur le gouvernement Roblin ce que M. Norris a fait en arrivant au pouvoir est une malhonnêteté.

La postiion difficile qu'a trouvée le gouvernement Norris, et à laquelle devait faire face le gouvernement Roblin, c'est le prétendu règlement Laurier-Greenway qui l'a faite. M. Laurier a voulu règler par un compromis, qu'il appelait honorable, une question où les siens étaient sacrifiés. Comme toutes les demi-mesures, ce compromis n'a rien réglé, mais n'a fait qu'embrouiller les choses.

Nous concédons volontiers que les circonstances créées au Manitoba par l'affluence d'un courant d'immigration trop considérable pour la population des premiers habitants de cette province étaient difficiles. Mais ce fait n'était pas dû àM . Roblin; la "Libre Parole" *le sait aussi bien que nous et elle a mauvaise grâce de venir pallier la responsabilité du gouvernement Norris en voulant la faire porter par son prédécesseur.*

Pour règler une position difficile, le gouvernement Norris a fait table rase de tous les droits. C'est une manière sommaire de se tirer d'embarras, mais c'est le fait d'un brutal, pour ne rien dire de plus.

"M. Norris verra bientôt sa faute et la réparera" *dit la* "Libre Parole ! ! *Il faut être partisan bien aveugle pour le croire.* Et en cela il se montrerait supérieur à M. Roblin qui, lui, n'a jamais pu distinguer les Canadiens de race française des éléments étrangers." *Assertion fausse de politicien aveuglé, qui l'est au point de ne pouvoir pas apercevoir une vérité, ou ce qui est pis, l'ayant vu, la nie carrément.*

C'est la beauté du journalisme de parti.

Malgré notre désir de n'être désagréable à personne, surtout dans les circonstances présentes, nous penserions trahir notre devoir de journal indépendant des partis politiques en ne relevant pas pareilles inexactitudes, — disons le mots pareilles fausetés.

VERDUN

Le très honorable David Lloyd-George s'est rendu dans les casemates de Verdun et il a fait un discours qui a arraché des larmes aux défenseurs de la forteresse : Voici quelques-unes de ses paroles :

Aucun des grands faits militaires dont l'histoire de France est remplie ne montre mieux que la défense de Verdun les qualités de l'armée française. Cette défense victorieuse sera immrotelle parce que Verdun n'a pas seulement sauvé la France, mais a sauvé aussi notre cause commune et la cause de toute l'humanité. Au nom de l'empire britannique je vous exprime les plus grands sentiments d'admiration. L'empire britannique s'incline avec moi devant vos sacrifices et devant votre gloire.

De la mesure et du tact s'il-vous-plaît

L'électorat de la Colombie Anglaise vient de jeter à terre le gouvernmeent Bowser; et les libéraux de cette lointaine province vont être appelés à former un nouveau gouvernement.

La défaite du parti conservateur à la côte du Pacifique n'a rien qui doive étonner. Il y a déjà quinze ans que MM. McBride et Bowser gouvernaient en Colombie Anglaise. Quinze ans ! c'est un grand âge pour un gouvernement. Ce fut exactement, à Ottawa, la durée du gouvernement Laurier.

De plus, bien des accusations ont été portées contre nos amis de Victoria.

Est-il vrai qu'on ait laissé dilapider le domaine national par des spéculateurs ?

Est-il vrai qu'on ait trafiqué des faveurs publiques au lieu de les accorder aux plus méritants?

Une chose est certaine: l'électorat se cabre de plus en plus devant tout ce qui sent le péculat, le "boodelage", pour nous servir d'un mot courant dans la politique.

Si par malheur le parti conservateur à la côte a commis des actes répréhensibles, il reçoit une leçon salutaire. S'il est innocent il se relèvera vite, et facilement, toute l'histoire politique nous l'enseigne.

Quoiqu'il en soit, il est amusant d'entendre le *Free Press* parler, à propos de cette élection, de la nécessité pour le pays *de maintenir la vie publique à un niveau élevé.*

Le *Free Press* n'est pas gêné ! Et ça fait pitié.

S'il y a un journal qui devrait se garder de donner des leçons de moralité publique c'est le *Free Press.* Le *Free Press* est l'organe de sir Clifford Sifton; ses conseils à la vertu sont donc du pharisaïsme tout bonnement ridicule.

Ensuite, un journal qui a le front d'approuver les lois malhonnêtes et persécutrices passées par le gouvernement Norris à la dernière session n'a pas qualité pour réclamer de l'honorabilité chez les hommes d'Etat.

Comme quoi la question bilingue est bien vivante !

Les journaux de la semaine dernière signalaient la mort, à Montréal, d'un Canadien-français âgé de 91 ans, qui laissait 81 enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants vivants. Une telle postérité explique un peu pourquoi, en dépit de tous les édits possibles, on ne cessera jamais de parler français au Canada. Car ce cas n'est pas isolé.—Le *Devoir.*

* * *

On signale le décès récent, à Saint-Lin, d'une Canadienne-française âgée de 101 ans ; elle a vu cinq générations et laisse derrière elle 7 enfants, 14 petits-enfants, 35 arrière-petits-enfants, 10 enfants de la quatrième génération et 2 de la cinquième, soit un total de 68 descendants vivants. Une autre Canadienne-française vient de mourir aux Etats-Unis à l'âge de 109 ans, laissant, elle aussi, plus de 60 descendants.

Les centenaires sont assez fréquents, dans notre race, et assez peu de vieillards meurent, chez nous, qui ne laissent derrière eux de 40 à 50 descendants. On s'étonne, après cela, que nous ne nous laissions pas assimiler, l'on parle de conspirations obscures pour imposer notre domination aux autres provinces. Il n'y a rien de cela. Notre race croît et se multiplie, tandis que d'autres ne se multiplient pas. C'est tout — et c'est simple. — Le *Patriote de l'Ouest.*

LES FINANCES FEDERALES

(La Presse)

Le dernier rapport officiel des revenus et des dépenses du Canada, pour la période s'étendant entre le 1er avril et le 31 juillet 1916, révèle un état de choses assez satisfaisant, surtout si on le compare avec les résultats des quatre mêmes mois de l'année précédente. Le tableau comparatif suivant parle d'ailleurs par lui-même :

Dépenses	1915	1916
Douanes . . .	$27,467,544	$43,369,485
Accise	6,612,316	7,624,235
Postes	4,700,000	5,500,000
Travaux publics et chemins de fer	4,550,546	8,376,811
Divers	2,517,944	2,718,402

Dépenses	1915	1916
Services ordinaires . . .	$29,376,327	$28,212,341
Travaux publics	8,883,364	6,489,281
Subsides aux chemins de fer.	357,297	185,298

Par cet état, on voit que quatre mois de l'année 1916 ont rapporté $22,000,000 de plus que la période correspondante de l'année précédente, tandis que les dépenses temps accusent une diminution de faites dans le même espace de près de $4,000,000 en faveur de 1916.

Les deux langues

Québec, 12.—Un incident intéressant est survenu, ce matin, à la première séance du Congrès de la "Canadian Association for the Prevention of Tuberculoses". Les délégués avaient décidé qu'avant de commencer la séance le rapport général fut lu d'abord. Ce qui fut décidé. "Mais nous allons le lire en français ce rapport, suggéra le Dr Black, de Halifax, ancien député", et il fit une proposition dans ce sens qui fut secondée par le Dr Price. On discuta un instant la proposition et, comme tous les délégués ne comprenaient pas le français on décida de lire le rapport dans les deux langues.

M. le Juge J.-M. Tellier

(L'Evénement)

De même qu'il a été l'une des plus belles figures du monde politique canadien-français, l'honorable juge Joseph-Mathias Tellier, dont l'élévation sur le banc nous est annoncée officiellement, sera l'honneur d'une magistrature qui compte déjà dans ses cadres tant d'hommes distingués.

GARE !

(La Patrie)

Les libéraux du Manitoba se sont acharnés contre sir Rodmond Roblin, surtout parce qu'il se montrait trop sympathique aux Canadiens-français. Ils ont réussi à égarer l'opinion publique, mais gare au retour des choses !

COUPS DE PLUME

Un grave événement vient de se produire; et nous croyons de la plus élémentaire loyauté d'en informer nos lecteurs : *La Libre Parole* a déclaré doctoralement jeudi dernier que le *Manitoba* est une *feuille de chou.*

Nous sommes consternés, et nous versons des larmes abondantes. Pensez donc ! mériter pareille appréciation de la part d'une gazette si pondérée, si large d'idées, et si formidablement intelligente ! !

* * *

Puisque, pour parler au pleurard et cassant rédacteur de *La Libre Parole* il faut adopter des termes de végétarien, nous ferons observer à ce monsieur que notre *chou* a, dans le passé, cogné, craqué et effrité bien des journaux-*champignons.* Les pauvres champignons sont au diable depuis longtemps, et le *chou* vit encore.

* * *

S'il est vrai que notre rédacteur soit un *ignorant* et un *prétentieux*, quand il rencontre le rédacteur-en-chef de *La Libre Parole* ça fait deux ignorants et deux prétentieux. Absolument comme dans la chanson...

* * *

Il n'y a pas à dire, notre confrère est un homme poli.

* * *

Vouloir faire retomber sur le gouvernement Roblin ce que M. Norris a fait en arrivant au pouvoir est une malhonnêteté, dit *La Liberté* en fouaillant sans cérémonie *La Libre Parole.* Et nous ajoutons, c'est une naïveté tellement ridicule qu'elle est surprenante même chez le très naïf personnage de *La Libre Parole.*

* * *

Voyons, voyons, confrère, avouez donc gentiment que vous êtes le porte-parole du parti libéral et que le manteau d'indépendance dont vous vous êtes d'abord affublé n'était qu'un expédient. Avant longtemps vous conseillerez peut-être à la minorité de voter même pour M. Norris. Apercevons-nous votre jeu, oui ou non ?

* * *

A bas les masques.

* * *

Ceux qui parmi nous cherchent des excuses au gouvernement Norris se font de curieuses idées sur la fierté française !

* * *

Axiomes collectionnés par un *chou* pour l'information d'un grand fureteur d'encyclopédies :

"Il y a des audaces qui sont d'ineffables simplicités.

"Le *tam-tam* et la vantardise sont bons pour les cirques; ailleurs ils font rire."

"Quiconque *méprise* les autres se fait rendre son mépris, capital et intérêt composé.

"Même en politique la franchise est le chemin le plus sûr.

"Le *Chou* est une chose ; le *Chiendent* en est une autre. La Sagesse des nations a depuis longtemps marqué ses préférences.

L'élection de la Colombie-Anglaise

(La Presse)

Le vote populaire enregistré hier paraît avoir favorisé le projet de prohibition des spiritueux, de même que celui du suffrage des femmes dans la province. L'extrême-Ouest canadien veut évidemment entrer dans une ère de nouveauté. Puisse-t-il s'en bien trouver !

L'ANNIVERSAIRE DE LA MARNE

(La Presse)

C'est le 13 septembre 1914, il y a deux ans, que la France et le monde entier apprirent la grande victoire de la Marne: la défaite des hordes barbares et la délivrance de l'Europe.

La France et ses fidèles alliés ont célébré de nouveau, dans le calme et dans la confiance que donne la certitude de la victoire, dans le recueillement qui est dû à la mémoire sacrée des héros morts au champ d'honneur, l'anniversaire de la victoire de la Marne.

Le retour de cette date historique annoncera toujours aux générations futures, dans la suite des siècles, l'heure décisive où le rétablissement stratégique de l'armée française, repoussant une nouvelle invasion des Barbares, a sauvé la civilisation.

Deux années, en s'écoulant depuis la date inoubliable, ont permis aux documents de sortir des archives provisoires qui les dérobaient aux regards du public et de rendre hommage aux héros qui ont dirigé la bataille et contribué à obtenir la victoire.

L'anniversaire de la victoire de la Marne remet en mémoire les combats qui se sont livrés sur d'autres points du front, quelques jours avant la grande rencontre, et qui ont rendu possible cette victoire. On n'oubliera pas ce qui a été fait notamment, du 20 août au 11 septembre 1914, entre Meurthe et Moselle, lorsque l'offensive du prince Ruprecht de Bavière et des généraux Knoerzer, Klauss, Danner, Fasbender, Stenger, etc., déborda la frontière française à l'est et menaça la trouée de Charmes. Un officier de chasseurs à pied, narrateur véridique, vient de raconter la prise de Clézentaine, qui eut lieu précisément le 26 août, et qui fut pour les "diables bleus" l'occasion de montrer une vaillance dont les Allemands, définitivement rejetés au-delà des rives escarpées de la Mortagne et de la Meurthe, ressentent toujours les effets. Si Rupprecht et ses lieutenants avaient pu atteindre le but de leur mouvement stratégique et tactique, franchir la Moselle par la trouée de Charmes et passer par cette dépression ouverte entre les places fortifiées d'Epinal et de Toul, que serait arrivé? En rendant hommage à ceux qui ont barré cette route à l'envahisseur, on est bien sû d'interpréter et d'exprimer à souhait les sentiments et les pensées des vainqueurs de la Marne.

Tout le long de la ligne qui allait alors d'Amiens aux Vosges, il y eut des actes d'héroïsme collectif et individuel dont l'histoire gardera le souvenir. Et sur ces champs baignés de sang français, où les armées de la civilisation firent reculer la barbarie germanique, l'humanité passa un jour en pieux pèlerinage.

L'alliance Russo-Japonaise

(Le Devoir)

. . . .

On se rappelle la guerre russo-japonaise, les insuccès russes, la chute de Port-Arthur, la défaite moscovite navale de Tsou-Shima, la signature de la paix entre les belligérants, à Portsmouth, aux Etats-Unis.

Depuis, des ententes et des accords étaient intervenus entre Saint-Pétersbourg et Tokyo. En juillet 1907, chacun des deux pays s'engageait à respecter l'intégrité territoriale de l'autre et à maintenir le *statu quo* en Chine. Ils y établissaient aussi d'un commun accord leur sphère d'influence respectie, sur le territoire manchou. En juillet 1910, les deux capitales se promettaient de maintenir le *statu quo* en Mandchourie, d'après les traités, conventions et ententes conclus jusque-là entre le Japon et la Russie ou l'une ou l'autre de ces puissances viter l'internationalisation des voies et la Chine ; et, par ailleurs, afin d'éferrées de Mandchourie que proposait le secrétaire d'Etat américain d'alors, elles s'engageaient aussi à *se prêter l'une à l'autre une coopération amicale à l'effet d'améliorer leurs lignes respectives de chemins de fer en Mandchourie, de perfectionner les services de connexion des dites lignes et de s'abstenir de toute compétition préjudiciable à la réalisation de cet objet.* Les deux pays s'unissaient afin de se protéger et de protéger leurs intérêts mandchous. Ils prirent par la suite des arrangements pour aboutir à l'amélioration des voies ferrées de Mandchourie et y réussirent en 1912-1913. La révolution chinoise de 1911 vint souligner la nécessité, pour la Russie et le Japon, de s'entendre davantage pour empêcher qu'elle ne compromit leurs efforts et leur influence. Et d'accord, les deux capitales imposèrent leurs conditions à toutes les autres nations, quand s'établit le *consortium* des banques étrangères destinées à assurer des ressources financières au des d'une partie de sa population, se rangea du côté des Alliés. Son traité d'alliance avec la Grande-Bretagne l'y astreignait presque. Quand il en eut fini avec les Allemands de Kio-tchéou et des îles du Pacifique, il prêta le concours de ses arsenaux, de ses usines et de sa flotte de guerre aux ententistes. Ce fut alors que se consomma pratiquement l'alliance russo-japonaise.

* * *

Le *Correspondant* (livraison du 25 août 1916), auquel nous empruntons certaines données de cet article, écrit à propos de l'aide de Tokyo à Petrograd : "Nulle puissance ne fut plus que la Russie appelée à profiter de ce concours qui, à partir de l'hiver de 1915, fut aussi constant et abondant que généreux... Le Japon se transforma, pour les besoins des Alliés et principalement de la Russie, en une vaste et colossale usine, atteignant pour la quantité et la rapidité de la fabrication des proportions infiniment supérieures, non seulement à ce qu'il avait pu faire jusque là, mais à ce que l'état de son industrie et de ses ressources pouvait permettre de prévoir. C'est le Japon qui, à dater surtout de la retraite de Pologne, par la fabrication intense d'une artillerie de tous calibres et des munitions appropriées, a, en remplissant à profusion les caissons russes et en dotant de fusils les nouvelles formations, mis les armées du Tsar à même, d'abord d'arrêter l'ennemi sur la ligne de Riga au Dniester, puis de reprendre une vigoureuse offensive et de mener contre les armées allemandes de Riga à Pinsk, contre les armées austro-hongroises des marais du Pripet au Dniester, contre les armées turques en Arménie, sur les frontières de Perse et jusqu'aux confins de la Mésopotamie, cette admirable campagne qui ne compte plus aujourd'hui que des victoires... Ce sont, selon toute apparence, les canons japonais Czernowitz, sur les champs de bataille de Galicie, de Wolhynie, de Courlande ou de Lithuanie. Le Japon a prêté d'autres et bienfaisants offices d'allié en rétrocédant à la Russie des bâtiments de guerre et en faisant avec elle, pour l'acquittement d'une partie des fournitures, tels arrangements financiers particulièrement propres à faciliter la tâche de la Trésorerie russe."

Tout cela fut le préliminaire de l'accord de juillet dernier, signé à Pétrograd par M. Sazanov et l'ambassadeur du Japon. Nous en avons cité le premier article. Voici le deuxième : *Au cas où les droits territoriaux ou les intérêts spéciaux en Extrême-Orient de l'une des hautes parties contractantes, reconnus par l'autre partie, viendraient à être menacés, la Russie et le Japon se concerteront sur les mesures à prendre en vue de l'appui ou du concours à se porter pour la sauvegarde et la défense de ces droits et intérêts.* C'est à vrai dire une alliance pour tout ce qui a trait à l'Extrême-Orient et aux intérêts des deux parties. Des arrangements accessoires à cet accord enregistrent des concessions que se font Tokyo et Petrograd. Les deux principales sont la cession au Japon, à titre onéreux, d'une voie ferrée de soixante milles, dans le sud de la Mandchourie, et le droit de navigation, pour le Japon, sur le Sungari, en Chine, fleuve sur lequel la Russie, de tous les pays étrangers, avait seule le droit de navigation.

* * *

Cet accord équivaut à un traité d'alliance dans un but particulier ; il couronne le travail que la diplomatie a fait depuis onze ans pour opérer un rapprochement entre la Russie et le Japon. Des intérêts divergents les avaient menés à la guerre; des intérêts parallèles les conduisent à cette alliance, accueillie avec plus ou moins d'enthousiasme dans le peuple japonais, dont une grande partie se rappelle la défaite infligée aux Russes il n'y a pas quinze ans, à Moukden, à Port-Arthur, à Tshou-Shima et ailleurs. Ni Tokyo ni Petrograd ne se sont rapprochés parce qu'ils avaient oublié cela. Ils s'unissent parce que leur intérêt commun l'exige de même que leur protection contre les visées d'autres pays sur la Chine. Ils veulent la paix en Extrême-Orient, parce qu'elle leur donne le temps et l'occasion d'étendre leur sphère d'influence respective en Chine, en Mandchourie et ailleurs. On parle même de clauses secrètes, corollaires de l'accord de juillet dernier, clauses dont le ministère japonais nie l'existence, comme il faut s'y attendre, et qui seraient d'une importance suprême. Il n'y a rien d'impossible à cela. L'avenir se chargera peut-être de l'établir.

Ce dont le Japon est maintenant assuré aussi, c'est de la bienveillance des autorités russes en Sibérie et des facilités qu'il y aura de supplanter l'industrie et les articles d'exportation allemands. Il y trouvera un nouveau débouché commercial, tout comme, sur un autre point, il paraît devoir être maintenant dans la même situation, à l'endroit de la Chine,—avec l'assentiment de la France et de la Grande-Bretagne, qui ont laissé se conclure l'accord de juillet dernier à Petrograd, — que les Etats-Unis à l'endroit du Mexique, dans une attitude de tuteur et mjme de pacificateur, dont il saura faire bénéficier d'abord ses intérêts, immédiats et lointains.

GEORGES PELLETIER.

L'ALLEMAGNE MECONTENTE

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* n'est pas contente. Il y a longtemps déjà qu'elle ne crie plus victoire, et qu'elle se plaint du monde entier. Elle s'en prend à présent, dans un long article, à la presse danoise. Elle écrit :

"La presse danoise a pris, dans ces derniers temps, une attitude qui ne peut pas rester inaperçue. Sous le masque de la neutralité, elle montre une haine contre nous qui dépasse de beaucoup les limites permises."

Et la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* qui est un journal officieux par excellence, reproche à tous les journaux danois de choisir leurs nouvelles de préférence dans les télégrammes venant des pays ennemis de l'Allemagne, d'enregistrer sous des titres sympathiques "les nouvelles victoires de l'Entente" et d'appeler l'attention sur les actes de barbarie des Allemands.

Elle déclare textuellement ceci :

"Ce faisant, la presse danoise manque aux devoirs de la véritable neutralité. On se sert aussi peu que possible des nouvelles allemandes, et comme on ne peut pas complètement passer sous silence nos nouvelles officielles, on cherche à ébranler la confiance qu'on peut leur accorder.

"Une preuve bien typique de la partialité de la presse danoise soidisant neutre, est ce fait que tous les journaux danois reproduisent "in extenso" tous les discours possibles de MM. Poincaré, Grey, Asquith et des autres ministres de l'Entente, tandis que les communiqués officiels allemands sont réduits à quelques lignes ou complètement ignorés."

Dernière plainte du journal officieux allemand, mais non la moindre, au sujet de l'affaire Fryatt :

"Très caractéristique surtout pour juger l'opinion de la presse danoise, est l'attitude de celle-ci dans l'affaire Fryatt. Les journaux ont reproduit toutes les déclarations officielles du gouvernement anglais, les paroles des ministres anglais et de larges extraits de la presse anglaise, sans aucune observation. Mais aucun journal n'a fait le moindre effort pour comprendre ou expliquer le point de vue de l'Allemagne."

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* conclut ainsi :

"Après cela on peut se poser cette grave question; où veut en venir la presse danoise avec ses campagnes contre l'Allemagne et avec ses sympathies pour nos ennemis ?

"Le Danemark est un pays démocratique. Si vraiment sa presse représente l'opinion publique du pays, l'attitude des journaux danois doit donner à penser.

Pars, 16.—Les Anglais s'emparent des villages de Martinpuich, Courcellette et Flers.

Les Français resserrent le cercle autour de Combles.

L'allocution d'un million de dollars

On nous écrit de Bruxelles en Manitoba :

Le 27 août dernier, le révérend curé de la paroisse, M. Heynen, a donné lecture, pendant la grand'messe, du texte authentique de la célèbre, émouvante, chrétienne et patriotique allocution prononcée le 21 juillet dernier, à Bruxelles (Belgique), dans la collegiale des S.S. Michel et Gudule, par le cardinal Mercier à l'occasion d'un service solennel pour les soldats morts de la Patrie. L'allocution a produit une si profonde impression que—malgré le désir du prélat d'éviter toute manifestation intérieure ou extérieure—l'auditoire, enthousiasmé s'est levé comme un seul homme, aux cris de "Vive le Roi! Vive le Cardinal!" Quand il sortit pour se rendre au presbytère voisin, les 10,000 l'y suivirent criant : Vive le Cardinal! Lorsqu'il se rendit en automobile, à la gare d'où il devait partir pour Malines, 100,000 belges l'escortèrent en une ovation prolongée... Les troupes de l'envahisseur chargèrent la foule. Elle se défendit avec énergie. Il y eut des blessés et des prisonniers. Ceux-ci aux mains des soldats, criaient plus que jamais, avec la foule: "Vive le Cardinal! Vive le Roi !"

* * *

Le jour prochain où le roi, fera sa rentrée triomphale dans sa capitale, il sera au milieu de la reine et du cardinal—triple symbole de la charité catholique, de l'héroïsme catholique et du patriotisme catholique.

L'irrépressible allocution et l'irrépressible manifestation valurent à Bruxelles une amende de 5 millions de francs. La ville refusa fièrement de payer. Les allemands durent renoncer à cette créance irrécouvrable. Elle représentait la valeur, très approximative, de l'allocution et du piédestal dressé au cardinal.

Le texte français et flamand de l'allocution a été apporté de Londres par une des Ursulines échappées de Belgique, fondatrice à Bruxelles, Manitoba, du couvent-école-pensionnat du Sacré-Cœur de Jésus.

Bruxelles a eu ainsi la primeur en Canada de l'allocution cardinalice.

L'allocution

En voici les passages saillants d'après la sténograghie publiée, le 10 août à Londres par l'*Echo de Belgique* (Stemme uit Belgie) bi-mensuel, oeuvre très catholique, des R.R. M. Brims et B. Rutten, dominicains, tous deux belges.

Texte biblique.—"Jérusalem est devenue la demeure d'étrangers: ses jours de fête se sont changés en jours de deuil."—(Machabées:)

Après avoir rappelé le 85e anniversaire de l'indépendance belge, l'orateur affirme bien haut que dans 14 ans, on en célèbrera le 21 juillet, le centième anniversaire dans les églises restaurées. La nation catholique verra un jour "le roi Albert debout sur son trône, incliner, d'un geste libre, devant la Majesté du Roi des rois son front indompté... Sous les voûtes des temples chrétiens, les belges, la main dans la main, renouvelleront leurs serments à leur Dieu, à leur Souverain, à leur Liberté—tandis que les évêques et les prêtres, interprètes de l'âme de la nation entonneront, dans un commun élan de reconnaissance joyeuse, un triomphal *Te Deum*.

"Aujourd'hui l'hymne de la joie expire, hélas! sur nos lèvres."

"Au milieu d'une émotion profonde, le cardinal cite et commente le célèbre psaume des juifs captifs à Babylone: "Terre patriale, si jamais je t'oublie, que ma main droite se dessèche ! Que ma langue se colle au palais, si je cesse de penser à toi !". "Le psaume s'achève en imprécations. Nous nous interdisons de les prononcer. Nous ne sommes plus du Testament ancien. Nos lèvres, purifiées par la charité chrétienne, ne profèrent point des paroles de haine."

PAS DE HAINE MAIS JUSTICE

Voici textuellement ce passage, très caractéristique et d'une haute théologie. Haïr, c'est prendre le mal d'autrui pour but et s'y complaire. Quelles que soient nos douleurs nous ne vouons pas de haine à ceux qui nous les infligent. La concorde nationale s'allie chez nous, à la fraternité universelle. Mais au-dessus de l'universelle fraternité nous plaçons le respect du Droit absolu, sans lequel il n'y a pas de commerce social possible—ni entre des individus, ni entre les nations. Voilà pourquoi avec St. Thomas, le docteur le plus autorisé de la théologie chrétienne, nous proclamons que la vindicte publique est une vertu. Le crime, violation de la justice, attentat à la paix publique, qu'il émane d'un particulier où d'une collectivité,—doit être reprimé. Les consciences sont soulevés, inquiétées, à la torture, tant que le coupable n'est pas "remis à sa place." Remettre les hommes et les choses à leur place, c'est rétablir l'ordre, rasseoir l'équilibre, restaurer la Paix sur sa base: la Justice..."

SIGNIFICATION MORALE DE LA GUERRE

..."Si malgré ses horreurs, la guerre "juste" a tant d'austères beautés, c'est qu'elle est l'élan désintéressé de tout un peuple, qui ronne, ou est disposé à donner ce qu'il a de plus précieux: sa vie, pour la défense ou la revendication de quelque chose qui ne se pèse pas: le Droit, l'Honneur, la Paix, la Liberté.

"Ne sentez-vous pas que depuis deux ans de guerre, l'attention ardente, soutenue, que d'ici même, vous lui prêter, vous purifie, vous dégage de vos scories, vous recueille, vous fait montez vers quelque chose de meilleur que vous? "C'est vers l'idéal de la Justice et de l'Honneur que vous montez....

"Ah! Si nous pouvions serrer dans nos bras ces héros qui, là-bas, se battent pour nous!... S'ils nous permettaient de surprendre les battements de leur cœur, c'est cela qu'ils nous répondraient: "Je suis au Devoir! Je m'immole à la Justice!"

"Le chef de l'une de nos plus nobles familles m'écrivait: "Notre fils est tombé... Ma femme et moi en avons le cœur brisé. Cependant, s'il le fallait, nous le redonnerions encore."

"Ces deux ans de soumission calme à l'inévitable, cette ténacité profonde, qui faisait dire à une humble femme, à propos de la paix future: "Oh! pour nous, il ne faut pas se presser. Nous pouvons attendre." Comme cela est beau, plein d'enseignements pour les générations futures !

L'ARMEE

"Les premiers artisans de cette grandeur morale, ce sont nos soldats. En attendant qu'ils nous reviennent et que la Belgique reconnaissante acclame les vivants et auréole de gloire la mémoire des morts, élevons-leur, dans nos âmes un monument permanent de religieuse gratitude. Prions pour ceux qui ne sont plus sur terre. N'excluons personne de cette commiseration. Le sang de Jésus-Christ a coulé pour tous. Prions aussi pour ceux qui tiennent toujours sur les champs de bataille de la ligne du feu..."

"Nos soldats sont nos maîtres, écrivait hier un académicien français. Ils sont nos chefs, nos professeurs, nos juges, nos soutiens, nos véritables amis. "Soyons dignes d'eux. Imitons-les. Nous ne pouvons pas faire moins que notre devoir. Ils sont invariablement disposés à faire plus que le leur..."

"L'heure de la délivrance approche, ajoute le cardinal, mais elle n'a pas encore sonné ! Demeurons patients. Ne laissons pas fléchir nos courages. Abandonnons à la divine Providence le soin de parfaire notre éducation nationale.

AD LUCEM PER CRUCEM

Le cardinal trace spécialement aux femmes et aux jeunes filles les devoirs de l'heure présente. "La modestie est pour vous toujours une auréole, une vertu. Aujourd'hui c'est un devoir patriotique."

Voici sa péroraison :

"La date prochaine du premier centenaire de notre indépendance doit nous trouver plus forts, plus intrépides, plus unis que jamais. Préparons-nous-y dans le travail, la patience, la fraternité.

Lorsqu'en 1930, nous remémorerons les ans sombres de 1915-1916, ils nous apparaitront les plus majestueux, les plus lumineux. *Per Crucem ad Lucem !*

Pour extraits conformes,

L. HACAULT.

APRES SIX ANNEES DE SOUFFRANCES

Une Femme devient en santé, au moyen du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Columbus, Ohio.—J'avais abandonné tout espoir. Il y avait six ans que je souffrais de nervosité et de maladie féminine. J'avais une douleur au côté droit, et je ne pouvais rien manger sans avoir mal à l'estomac. Je ne pouvais jamais boire d'eau froide, ni manger aucune sorte de fruits crus, ni viande fraîche ni poulet. Après avoir pesé 178 livres, je ne pesais plus que 118, et parfois j'étais tellement faible que je perdais connaissance. Je commençai à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et dix jours après je pouvais manger sans que mon estomac en souffre. J'ai continué depuis à prendre ce remède, et je me sens maintenant une toute autre femme. Je pèse aujourd'hui 127 livres, de sorte que vous voyez tout le bien-être que j'en ai retiré. Mon mari dit qu'il est convaincu que ce remède m'a sauvé la vie". Mde J. S. Barlow, 1624 South 4th St. Columbus, Ohio.



Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham contient précisément les vertus des herbages et des racines, qui sont requises pour rendre aux organes affaiblis du corps, la santé et l'énergie perdues. C'est pourquoi Mde Barlow, une invalide chronique, est maintenant si parfaitement rétablie. Toutes les femmes qui souffrent de maladies féminines, trouveront leur bénéfice à insister pour obtenir le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

INTERESSANT POUR LES FUMEURS

Le tabac, comme le blé, le raisin, l'orge, a besoin d'être fermenté: il n'y a qu'au Canada où on le fume à l'état brut, et c'est ce qui a fait la réputation peu enviable du tabac canadien.

Notre compagnie, voulant rémédier à cet état de choses, a fondé à St-Jacques l'Achigan, un établissement de fermentation moderne, et par un choix judicieux des récoltes et un procédé de fermentation rationel et scientifique est arrivée : 1. A éliminer le goût de vert, l'âcreté et le surcroît de nicotine, qui produisent cette odeur forte si désagréable ; 2. A faire un tabac inoffensif, avec un arôme doux et délicat ; 3. A assurer une combustion parfaite et l'uniformité permanente du goût et de la qualité.

Nous offrons sous le nom de "HEROS", un mélange de Havane et de Quesnel. Si votre marchand ne l'a pas, nous vous en expédirons 1 lb. par la poste, sur réception d'un bon de poste de 75 sous.

La St-Jacques Tobacco Packing Co., Ltée., St-Jacques, Cté Montcalm, Qué. 46

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

M. J. V. CATELLIER

ne pouvait plus rien digérer, avait des gonflements, des lourdeurs et tant de douleurs à l'estomac qu'il passait des nuits à se frictionner, à s'appliquer des compresses.

Il a pris des PILULES MORO et son estomac va bien. Il est aussi beaucoup plus fort et se porte comme à trente ans.

Bien peu de personnes se rendent compte de l'attention qu'il faut porter au fonctionnement de l'estomac si l'on veut ménager cet organe si essentiel de notre système. Beaucoup de gens mangent trop; d'autres mangent des aliments incompatibles ou ont des repas irréguliers; toutes choses qui détruisent l'estomac, qui l'affaiblissent, qui le dérangent. De là le grand nombre de gens qui souffrent de la dyspepsie, qui ont des inflammations ou dilatations d'estomac, des gaz, des digestions difficiles. Combien de travailleurs sont incapables de toucher aux repas que leur prépare leur femme et que leur apportent leurs enfants, parce que leur estomac est dérangé, fonctionne mal. Comment voulez-vous qu'un homme puisse faire une bonne journée d'ouvrage quand il est incapable de manger à sa faim? Comment pourra-t-il travailler le lendemain s'il est épuisé de l'effort de la veille et s'il n'a pas pu recouvrer ses forces par une nourriture saine et abondante ?

Il n'y a qu'un moyen d'obvier à ce fâcheux état! Si l'on s'est détruit l'estomac, il faut le réparer, le remettre en état et pour cela le meilleur remède à employer et le seul médicament efficace est de prendre les Pilules Moro et avant tout de consulter un médecin spécialiste qui vous rassurera sur votre état. Les hommes qui ont de fréquents étourdissements au travail, dont l'estomac est rebelle ou impuissant, dont la langue est chargée, l'urine troublée, dont la bouche au réveil est pâteuse et nauséabonde n'ont pas une minute à perdre s'ils ne veulent pas être terrassés par la maladie d'estomac. Ils doivent consulter immédiatement le Dr Mignault de la Compagnie Médicale Moro et prendre les Pilules Moro qui sont souveraines et les guériront vite et bien.



M. J. V. CATELLIER.

M. J. V. Catellier nous dit:

"Pendant dix ans l'estomac m'a bien fait souffrir. Je ne pouvais rien manger sans avoir beaucoup de douleurs, des gonflements, des lourdeurs; le soir surtout si je ne faisais pas attention je ne pouvais me coucher, la digestion me fatiguait tellement que je passais la nuit à marcher dans la maison à me frictionner, à m'appliquer des compresses chaudes, etc. Cela me soulageait pour le moment mais ne me guérissait pas et j'en étais à ne plus être capable de travailler. J'ai donc pensé de prendre des Pilules Moro et c'est à ce bon remède que je dois le rétablissement de mon estomac et la vigueur dont je jouis maintenant. Je suis si fort et si bien que cet été j'ai travaillé comme un homme de trente ans et je ne me sens pas affaibli par cette saison de labeur." M. J. V. Catellier, 2442, Ave Châteaubriand, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2,50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Construisez Un Meilleur Silo et épargnez de l'argent

CONSTRUISEZ la sorte de silo qui pourra maintenir votre fourrage en parfaite condition. Construisez la sorte de silo qui n'aura pas besoin d'être réparé ou repeinturé tous les deux ans. Vous en constaterez les bons effets sur vos animaux qui vous fourniront une quantité plus considérable de lait. Vous pourrez augmenter vos revenus, au moyen d'un meilleur silo qui maintiendra votre fourrage parfait, et aura tôt fait de vous rembourser pour le coût.

Un Silo en Bèton

est pour le laitier la meilleure source de revenus. Il maintient le fourrage en parfait état tout en l'empêchant de sécher ou de moisir. Un silo en béton ne peut rouiller, ni percer, ni pourrir, ni sécher. Pas de cercles à remplacer. Ne nécessite aucune peinture ni aucune réparation, durant toute une vie ordinaire.

Ecrivez aujourd'hui pour demander la brochure gratuite intitulée "Ce que le Cultivateur peut faire avec le Béton." Vous y puiserez une foule d'informations quant à la manière de faire les silos en béton, et plusieurs autres renseignements sur la ferme, qui vous aideront à économiser plusieurs piastres.

Le Bureau d'Information pour le Cultivateur

Canada Cement Company Limited

519 Edifice Herald, Montreal



L'Hon. J. Bernier H.P. Blackwood
Noel Bernier Alex. Bernier

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER

Avocats et Notaires

Argent à prêter sur hypothèques. Placements de capitaux privés

Bureaux :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG

Telephones Main 2079 et 4767

Dr. F. LACHANCE

Des Hôpitaux de Paris

Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE

Consultations: de 2 à 5 p.m.

Téléphones :
Bureau: Main 2604—Rés. Main 2613

Bureau: Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue du Portage WINNIPEG



Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues sur les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment CO. Ltd.

A. J. H. Dubuc W. B. Towers
Consul Belge Louis P. Roy

Dubuc, Towers & Roy

Avocats et Notaires

Bureaux :
201 et 205 Edifice Somerset
Avenue du Portage
WINNIPEG

Téléphone Main 623
Casier Postal 443

Dr. N. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital St-Boniface

Bureau et résidence :
163 Avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone Main 1392

Heures de consultations :
8 à 9 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8½ p.m.
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface

J. A. Beaupre, B.A., J. Mondor, B.A

Beaupré & Mondor

AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
312 Edifice McIntyre
Winnipeg, — Manitoba
Téléphone Main 1554

E. L. BETOURNAY, B. A.

AVOCAT

Bureau : Coin des rues Provencher et Aulneau, St-Boniface. Tél. M. 9068

Résidence : 121 rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. M. 2797

Dr Louis F. BOUCHE

DENTISTE

Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie

Nouvelle adresse :
356—RUE MAIN—356

Bâtisse de la Great-West Permanent Loan Co., au 7ème étage

M. GRYMONPRE & P. FONTAINE

57 Avenue Provencher
TELEPHONE MAIN 4930

ELECTRICITE

Fournitures d'appareils et installation de: Poêles Electriques, Moulins à Laver, Fers à Repasser, Ventilateurs, Lampes Tungsten

Estimation fournies sur demande

Dr. W. LEMAIRE

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Bureau et Résidence :
11 rue Horace, Norwood
Phone Main 5253
HOPITAL PRIVÉ

Heures de Bureau :
de 8 à 9 a.m. 1 à 3 et 8 à 9 p.m.

J. GRYMONPRE

Notaire Public, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
Telephone Main 1886
283 Avenue Provencher
ST-BONIFACE
Agent d'immeubles, Prêts hypothécaires, Assurances.

De Notaris Speckt Vlaamsch

Les enfants peuvent acheter ici AVEC SURETE

Lorsque vous ne pouvez venir vous-mêmes, ou si vous ne pouvez pas téléphoner votre commande, envoyez l'un de vos enfants. Les plus petits seront servis avec la même attention que les adultes.

Les enfants sont les bienvenus ici. Faites-leur faire vos achats.

R. A. McRUER

Pharmacien-Opticien

Téléphone Main 5604
Saint-Boniface, Man.

Jos. Turner, Prés. G. Clarke, Sec-Trés

STANDARD PLUMBING CO'Y

Ingénieurs en systèmes de chauffage et ventilation; plombiers au courant des exigences de l'hygiène; posent les appareils d'éclairage au gaz, etc.

296 RUE FORT, WINNIPEG, MAN.
Téléphone Main 529
Gérant: J. R. Turner, 46 Ave. Provencher, Saint-Boniface. Tél. M. 8132

Marchands en gros
pour tout ce qui regarde la plomberie et les appareils de chauffage à l'eau chaude et à la vapeur

ALFRED U. LEBEL

Tél. Main 3013
AVOCAT — NOTAIRE
10 Edifice Banque d'Hochelaga
Winnipeg

F. DE GRAMONT

NOTAIRE

Achat et Vente de Propriétés
Recouvrements de loyers et paiements. Prêts. Assurances.

300 Nanton Building, Winnipeg
Tél. M. 2143

Enclos de Saint-Boniface

Mis à l'enclos de Saint-Boniface, No. 263 rue Dubuc, le 25 août 1916.

Une vache Holstein âgée de 6 à 7 ans, les cornes tournée sur le front. Si non réclamée dans les trente jours elle sera vendue à l'enchère.

JAS. THOMPSON,
Gardien d'enclos.

Reglements de Homesteads

Il a été décidé de donner protection, durant la saison de la récolte et des battages, à tous les *homesteaders* qui demanderont à s'engager pour les récoltes.

Ceci cependant ne s'applique pas aux détenteurs d'entrées imparfaites par procuration.

Les applicants peuvent s'adresser pour cette permission au Département de l'Intérieur où à l'agent du district.

L'absence du homestead pendant l'engagement aux récoltes ne peut pas compter comme résidence.

E. WINDMEYER,
Agent, des Terres du Dominion.

45-47

NOTICE

Rural Municipality of DeSalaberry

Sale of Lands

Under Section 172, Chapter 134, of the Revised Statutes of Manitoba 1913, I do hereby give notice that, on Thursday the 28th day of September, A.D. 1916, at 2 o'clock in the afternoon, at the Council Chamber, at St. Pierre, in the said Municipality, I will proceed to sell by Public Auction the following lands, viz :

S.E.¼ and S.½ of N.E.¼ of Section 10 in Township 4 Range 5 East of the Principal Meridian in Manitoba.

Dated at St. Pierre, Manitoba, this 14th day of August, A.D. 1916.

PAUL CHENARD,
Sec.-Treasurer.
Rural Municipality of De Salaberry.
44-46

Canadian Northern Railway

EXCURSIONS

à Vancouver, Victoria, Westminster, B.C.

Nouvelle Route pour les Cotes du Pacifique

Convois éclairés à la lumière électrique
Chars-observatoire

Laissent Winnipeg dimanche, mercredi, vendredi, à 10.30 p.m.
Billets d'excursion bons pour le retour jusqu'au 30 avril 1916

Pour informations et billets, adressez-vous aux agents du Canadian Northern. R. CREELMAN,
Agent général pour les passagers. Winnipeg, Man.

J. D AOUST, Tél. Main 5598 E. DUGAL, Tél. Main 7469

DAOUST ET DUGAL

Entrepreneurs de
Plomberie, Chauffage, Couvertures, Corniches et Plafonds Métalliques.

Attention particulière aux contrats pour Eglises, Couvents, Ecoles
Estimés fournis sur demande
Boîte Postale 159
259 Avenue Provencher, St-Boniface, Man.

UNE BONNE CHOSE A SAVOIR

C'est que vous pouvez avoir des FACTURES, ETATS DE COMPTES, ENVELOPPES, ENTETES DE LETTRES, CIRCULAIRES, CARTES D'AFFAIRES, et FORMULES DE TOUS GENRES, à bas prix. Travail de qualité supérieure. Attention spéciale aux commandes reçues par la poste

Le Manitoba 42 avenue Provencher
Téléphone : Main 3377

Shiloh's Cure
QUICKLY STOPS COUGHS, CURES COLDS, HEALS THE THROAT AND LUNGS 25 CENTS

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

L'oeuvre de la France en Amérique

(La Presse)

A l'occasion du dévoilement de la statue équestre du marquis de La Fayette dans le parc de ce nom, à Fall River, M. Jules Jusserand, ambassadeur de France à Washington, et plusieurs autres orateurs de marque ont esquissé le portrait du grand guerrier français, qui partage avec Washington la gloire d'avoir obtenu l'indépendance des Etats-Unis.

Il résulte des diverses déclarations faites au cours de cette manifestation que le but visé par La Fayette, lorsqu'il quitta sa terre natale et sa famille et s'embarqua pour l'Amérique, était on ne peut plus désintéressé. Rien ne le prouve mieux, d'ailleurs, que les paroles suivantes, trouvées dans une lettre intime qu'il écrivit à sa femme, le 7 juin 1777, à bord du navire "La Victoire" :

> Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant comme ami offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y apporte que ma franchise et ma bonne volonté ; nulle ambition, nul intérêt particulier ; en travaillant pour ma gloire, je travaille pour son bonheur.

Plus tard, le 2 septembre 1778, La Fayette écrivait à M. Laurens, président du Congrès:

> Du premier moment où j'ai entendu prononcer le nom de l'Amérique, je l'ai aimée. Dès l'instant où j'ai su qu'elle combattait pour la liberté, j'ai brûlé du désir de verser mon sang pour elle; les jours où je pourrai la servir seront comptés par moi, dans tous les lieux, parmi les plus heureux de ma vie.

Les deux citations ci-dessus sont le plus bel éloge que l'on puisse faire de La Fayette, en ce siècle d'égoïsme, où les actions humaines, plus que jamais, sont motivées par l'intérêt ou la perspective de quelque avancement politique ou social.

Le héros français qu'on vient de glorifier à Fall River était donc, dans toute la force du mot, un vrai chevalier de la liberté, un homme ardent et enthousiaste, qui oubliait les dangers et les obstacles lorsqu'il s'agissait d'atteindre l'idéal longtemps rêvé et caressé.

Tous les Français de l'Amérique du Nord peuvent se vanter de compter parmi leurs ancêtres des explorateurs hardis, qui ont parcouru en tout sens le Canada et les Etats-Unis, des missionnaires et des défricheurs intrépides, des pionniers de la civilisation et du christianisme, dont plusieurs portent l'auréole du martyre. Ils ont en plus l'honneur d'appartenir à une race qui a produit le grand amant de la liberté que fut La Fayette et le héros à qui la république américaine doit en bonne partie son indépendance.

Tout cela nous dit assez que les Français des Etats-Unis et du Canada ont le droit de vivre et de se développer dans le sens de leur propre génie, et ne doivent pas être considérés comme un élément négligeable par les gouvernants de l'un et de l'autre pays. Nous aurions même raison de dire que les Français d'Amérique, à cause du rôle que la France a joué sur ce continent, ont droit à une attention spéciale.

LA GUERRE

Paris, 2.—Les Français menacent Chaulnes de deux directions.

* * *

Les Allemands abandonnent une partie de Vermandovillers.

Les Anglais avancent.

* * *

Près des rivières Zlota Lipa et Dniester les Russes s'emparent de fortes positions allemandes.

* * *

Paris, 8.—L'armée franco-anglaise de la Somme parait préparer une nouvelle offensive.

* * *

L'armée roumaine ébauche un mouvement enveloppant dans la Transylvanie-est et les Autrichiens retraitent.

* * *

L'armée germano-bulgare fait 20,000 prisonniers lors de la prise de la forteresse roumaine de Turtukai.

* * *

Les Russes de Galicie continuent leur marche sur Lemberg.

* * *

Paris, 9.—Combats de grosses pièces d'artillerie sur tout le front ouest, et surtout sur la Somme ; les Français avancent dans la région de Vermandovillers.

* * *

Les Russesont engagé une grande bataille dans la Roumanie est.

* * *

Sur le front Est, les Russes de Riga traversent la Dvina au nord le Dvinsk, malgré les efforts de l'ennemi.

* * *

Berlin réclame la prise de Turtukai comme un gros succès contre la Roumanie.

* * *

Paris, 11.—L'ennemi se porte à l'attaque sur tout le front de la Somme, mais il est repoussé.

Le bulletin signale l'efficacité du service des avions français.

* * *

S'EST SENTIE TOUTE AUTRE

Après avoir pris une boîte, seulement, de "Fruit-a-tives".

EAST SHIP HARBOUR

Pendant plusieurs années, j'ai souffert affreusement de *constipation et de maux de tête*, et j'était misérable sur tous rapports.

Aucun remède ne semblait me soulager. Enfin j'essayai "Fruit-a-tives", et l'effet a été splendide. Après en avoir pris une boîte seulement, je me suis sentie une toute autre personne, tellement j'était soulagée de ces maux de tête qui m'accablaient."

MDE MARTHA DEWOLFE.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa,

LES

Montres de Birks

Sont sans contredit les plus en vogue. En achetant une montre de Birks, vous êtes sûrs d'avoir la montre qu'il vous faut.

Sur toutes nos montres est très vieille; car chaque montre de Birks est d'une qualité supérieure, surtout quand on tient compte du prix d'acquisition.

Nous attirons votre attention sur les montres de Birks

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

Porte & Markle

Gérants-Directeurs

Winnipeg

On parle français

LE WALKER

Le plus beau Théâtre du Canada

Phone Garry 2520

TROIS SOIREES

commençant lundi, le 25 sept.

Matinée mardi

Première représentation d'une pantamime

ALADIN

ou

La Lampe Merveilleuse

Fantaisie en musique en 5 parties

Soirées, $1.00 à 25c. Mat. $1.00 à 25c

Pendant 3 jours commençant le jeudi, 28 septembre

Deux fois par jour, à 2.30 et 8.30

La célèbre représentation de D. W. GRIFFITH

"The Birth of a Nation"

Orchestre symphonie de 30 membres

Fournitures générales pour automobiles

CONTANT FRERES

Station de service

The Norw od Garage

Coin des rues Horace et Saint-Joseph

Tél. Main 2498

Nous vendons les automobiles FORD, les moins coûteuses, les meilleures.

Nous avons en magasin un assortiment complet de pièces de rechange pour les voitures universelles FORD.

Les Anglais avancent dans la région de Ginchy.

* * *

L'armée italienne avance en Albanie.

L'effort russe vers Lemberg continue.

* * *

La cavalerie russe occupe plusieurs points de la frontière de Roumanie et de la Bulgarie.

* * *

Les Roumains font reculer les Autrichiens en Transylvanie.

* * *

Paris, 12.—Aucun incident spécial sur le front ouest. Les combats d'artillerie continuent.

* * *

Les Autrichiens retraitent devant les Roumains dans la région de Gyergo.

* * *

Berlin relate un revers pour les Russes dans la région Zlota Lipa, Galicie.

* * *

La Grèce s'agite et le peuple para-t vouloir forcer le gouvernement à se ranger du côté de l'Entenet.

* * *

Paris, 13.—Les Français font un assaut dans la région de Combles (Somme) et enlèvent la première ligne de tranchée de l'ennemi sur un front de six kilomètres. Autre conquête 16 tranchées sur la route Béthume-Péronne.

* * *

L'offensive des Alliés en Macédoine continue avec succèe.

* * *

Les Bulgares quittent les forts de Kavala, sur la mer Egée.

* * *

L'offensive française de a Somme se continue avec succès. 2,300 prisonniers allemands dans 2 jours.

Les Français repoussent aussi une attaque près de Fleury, (Verdun).

* * *

Tous les pays de l'Entente participent à la campagne de Macédonie contre les Bulgares. Les Italiens sont rendus sur la rivière Vardar et les Anglais occupent la région de la Struma.

* * *

Paris 15.—On s'attend à la prise de Combles, (Somme) par les Français d'un moment à l'autre.

Taux Reduits

— POUR —

Billets d'Excursion vers l'Est CANADIEN

PAR LE

Nouveau Transcontinental

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT

Les agents du Grand Tronc Pacifique donneront volontiers tous renseignements désirés. M. E. SABOURIN,

Agent pour les Passagers et ce qui concerne les billets,

Phone Main 4372 — 60 Avenue Provencher, St-Boniface

64 ANS

64 ANS DE VIE Une marchandise qui retient la popularité d'un pays pendant 64 ans doit avoir de la valeur.

LES ALLUMETTES EDDY

ont été de la bonne marchandise dès 1851. Comme les autres produits de la maison : sacs en papier et cuves, ces allumettes sont considérées comme de première qualité par tous les Canadiens loyaux.

FAITES AU CANADA

The E. B. EDDY CO., Limited

Hull, Canada.



RICHARD-BELIVEAU, Limitée

(Maison fondée en 1880)

Agents et Importateurs

330 RUE MAIN — — WINNIPEG

WHISKEYS, VINS, LIQUEURS BIERES

Prix pour le Manitoba

WHISKEY CANADIEN	Bout.	Caisse	Gallon
Rye "Extra Special" 10 ans	$ .75	$ 8.50	$4.25
Rye "Extra Special" 10 ans	1.25	12.50	4.25
Gooderham & Worts "Specitl"	1.05	11.25	5.00
Gooderham & Worts "Ordinaire"	.90	9.25	3.40
Canadian Club	1.25	12.50	5.50
Imperial	1.00	11.00	4.85
Old Rye			3.40
WHISKEY ECOSSAIS			
Wm. FOULD'S & CIE.			
Sandy Tamson	$1.50	$15.50	
1 Diamant			6.00
2 Diamants			7.00
3 Diamants			8.00
MACKIE & CIE.			
White Horse Cellar	1.50	15.50	
DEWAR'S.			
Liqueure Extra Spéciale	2.25	25.00	
Liqueure Spéciale	2.00	22.00	
Spécial	1.50	16.50	
WALKER'S.			
Kilmarnack, Etiquette Blanche	1.65	18.00	
Kilmarnack, Etiquette Noir	2.00	23.00	
COGNAC FRANÇAIS			
FISET & CIE.			
Une Etoile	$1.25	$11.50	$6.50
Deux Etoiles	1.50	15.00	7.50
Trois Etoiles	1.75	19.00	8.50
GINS			
JOHN DEKUYPER & SONS.			
Caisse Rouge, 15 grandes bouteilles	$1.65	$22.50	$6.00
Caisse Verte, 12 demi bouteilles	1.15	12.00	
MELCHERS.			
Caisse Rouge, 15 grandes bouteilles	1.25	17.50	
Caisse Verte, 12 demi bouteilles	1.05	11.50	
VINS CANADIENS			
Ontario Rouge "1 Grape"	$ .45	$ 5.00	$1.25
Ontario Rouge, "Concord"	.55	6.00	1.50

Ajoutez 20 cents par gallon; 5 cents par bouteille pour le vin; 25 cents par gallon pour crûche; $1.50 pour fût de 5 gallons.

Commandes expédiées par expresse ou fret, que là où il y a un agent de gare, pas de C.O.D.

Envoyez le montant nécessaire: soit par mandat, lettre enregistrée ou chèque accepté avec échange.

Demandez notre liste de prix.

ACHETEZ VOS EPICERIES et PROVISIONS

CHEZ

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

DESJARDINS FRERES

Directeurs de FUNERAILLES

Seuls Entrepreneurs Canadiens-français

Ambulance jour et nuit

314 AVENUE TACHE

Téléphone - Main 6588

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

AVENUE PROVENCHER

Entre le pont de la Seine et le C.N.R.

Téléphones Main 2625—2626

Fabricants de

Portes, Chassis, Cadres, Moulures, Bois tournés

Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures.

Bancs d'églises, etc., etc.

Marchands de

Toutes espèces de matériuax de construction:

Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisses et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier: Bird's Hill, Man.

Carrière de sable: Ste-Anne, Man.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

N. PIROTTON

Manufacturier de

MONUMENTS FUNERAIRES

141 Rue Dubuc, Norwood

La seule maison française du Manitoba. Soumissions pour inscriptions et redressage de monuments. Tél. résid., M. 3606

Lamontagne, Maher & Cie

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes fraîches et salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher

Tel. Main 3321

G. A. MAHER, Gerant.

Fumez le tabac BELGICA

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

CAPITAL PAYE : $4,000,000

Fonds de Réserve : $3,700,000. Total de l'Actif au-delà de $34,500,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr., ; A. A. Larocque, Ecr., ; E. H. Lemay, Ecr., ; Hon. J. M. Wilson ; A. W. Bonner, Ecr.

OFFICIERS : MM. Beaudry Leman, Gérant-général ; J. C. Thivierge, Contrôleur; Yvon Lamarre, Inspecteur-en-chef.

BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.
Aylwin, 2214 Ontario Est.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.
Est, 711 Ste-Catherine Est.
Fullum, 1298 Ontario Est.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd. Décarie.
Ouest, 629 Notre-Dame O.
Outremont, 1134 Laurier O.
Papineau, 2267 Papineau.
Pointe St-Charles, 316 Centre.
St-Denis, 696 St-Denis.
St-Edouard, 2490 St-Hubert.
St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Emard, 77 Blvd. Monk.
Verdun, 125 Avenue Church.
Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.
Beauharnois, Qué.
Berthierville, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)
Cartierville, Qué.
Casselman, Ont.
Charette Mills, Qué.
Chambly, Qué.
Edmonton, Alta.
Farnham, Qué.
Fournier, Ont.
Granby, Qué.
Gravelbourg, Sask.
Hawkesbury, Ont.
Joliette, Qué.
Lachine, Qué.
Laprairie, Qué.
L'Assomption, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)
Longueuil, Qué.
L'Orignal, Ont.
Louiseville, Qué.
Marieville, Qué.
Maxville, Ont.
Mont-Laurier, Qué.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.
N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.
Pte-aux-Trembles, Q.
Pointe-Claire, Qué.
Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)
Prince-Albert, Sask.
Québec, Qué.
Québec, rue St-Jean, Qué.
Russel, Qué.
St-Albert, Alta.
St-Boniface, Man.
Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)
St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)
St-Elzéar de Laval, Q.
Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)
Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.
St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)
St-gnace de Loyola, Q.
St-Jacques l'Achigan, Qué.
St-Jérôme, Qué.
Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)
St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Ste-Justine de Newton, Qué.
St-Lambert, Qué.
St-Laurent, Qué.
St-Léon, Qué.
St-Martin, Qué.
St-Paul Abottsford, Q.
St-Paul l'Ermite, Qué.
St-Paul des Métis, Alta.
St-Pie de Bagot, Qué.
St-Pierre, Man.
St-Philippe de Laprairie, Qué.
Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
St-Rémi, Qué.
St-Roch de Québec, Q.
St-Simon de Bagot, Q.
Ste-Thècle, Qué.
St-Vaélrien, Qué.
St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Sherbrook, Qué.
Sorel, Qué.
Trois-Rivières, Qué.
Valleyfield, Qué.
Victoriaville, Qué.
Vankleek Hill, Ont.
Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

J. W. L. FORGET, Gérant, Succursale de Winnipeg.

J. H N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

Librairies Keroack

En Gros et en Detail

Ces deux établissements possèdent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, garniture de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisserie, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe. Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées. Remises spéciales aux communautés religieuses aux commissaires et aux instituteurs.

Les commandes reçues par la poste promptement exécutées.

M. KEROACK

Phone Main 3140

227 Rue Main - - - WINNIPEG

52 Rue Dumoulin, - - - ST. BONIFACE

Cusson Agencies, Ltd

Assurances

SEULS AGENTS EMETTANT DES POLICES EN FRANÇAIS

Représentant la compagnie de chemin de fer du

GRAND TRONC PACIFIQUE

GOUVERNEMENT CANADIEN

et toutes les autres compagnies de navigation, sur tous les océans

Renseignements donnés volontiers et gratuitement

60 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE. TEL. MAIN 4372

The Guilbault Co. LIMITEE

Entrepreneurs

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL: BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

BUREAUX ET COURS : Estimations fournies

Norwood—Saint-Boniface

Téléphones: Bureaux, Main 604; Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 145

ALLAIRE & BLEAU

QUINCAILLIERS

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, FERRONNERIE HUILE DE CHARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de ;

SHERWIN WILLIAMS

Aussi leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée Corde à lieuse (Binder twine), etc. Boutique de Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - - - SAINT-BONIFACE



M. Edouard Guilbault

Monsieur l'échevin Guilbault est mort vendredi matin à sa résidence, après avoir courageusement lutté pendant plusieurs semaines contre une impitoyable maladie de foie.

Atteint depuis plusieurs mois, ce n'est que tout récemment que monsieur Guilbault a senti la nécessité de modérer sa proverbiale activité; il est mort après quelques semaines de traitement, entouré de tous les membres de sa famille.

Le décès de monsieur Guilbault a causé d'universels regrets dans Saint-Boniface et dans Winnipeg, nous pourrions ajouter dans tout le Manitoba, car son commerce étendu l'avait mis depuis longtemps en contact avec toutes les parties de la province.

On l'aimait pour son affabilité, son optimisme, sa bonne volonté à obliger tout le monde et la largeur de ses vues en affaires.

Il était doué d'une activité et d'une énergie peu communes ; c'est ce qui lui avait permis de créer l'importante compagnie commerciale qui porte son nom.

Il s'occupait aussi d'affaires publiques, surtout d'affaires municipales, et il le fit avec succès.

Nous offrons à madame Guilbault et à la famille l'expression de notre très profonde sympathie dans leur grand deuil.

Monsieur Joseph-Edouard Guilbault avait vu le jour à Saint-Paul, comté de Joliette, province de Québec, le septembre 1866; son père monsieur Médard Guilbault, lui survit et demeure à Saint-Boniface.

Monsieur Guilbault avait fait ses études aux écoles publiques et ensuite au collège Saint-Laurent de Montréal.

Il vint au Manitoba en 1883. Il s'occupa du commerce de la quincaillerie de 1887 à 1900. Il fonda la compagnie Guilbault en 1900 et il en demeura jusqu'à ce jour le président et le gérant général. C'est l'une de nos plus importantes maisons de Saint-Boniface: vaste cour de combustible, de matériaux de construction, etc. Sous la gérance de monsieur Guilbault cette compagnie pava un grand nombre des rues et chemins de la Cité de Saint-Boniface, des municipalités de St-Vital, de Fort Garry et d'Assiniboine.

Le 21 octobre 1891, monsieur Edouard Guilbault épousait Mlle Georgine Mager, fille de notre estimé concitoyen, monsieur Victor Mager. De ce mariage naquirent trois garçons et trois filles : MM. Victor, Auguste et Joseph Guilbault; Prescilla, maintenant Mme John C. Davis, de Toronto; Mlles Georgina et Marie-Louise Guilbault.

Le défunt était aussi frère de Mme Hormisdas Béliveau et Mme C.-A. Lemieux, de Saint-Boniface, de Mme Fillion, de Montréal, présente aux funérailles; de Mme Chevalier, de M. Romuald Guilbault, de Woodridge, de M. Camille Guilbault, de Elkhorn.

Monsieur Edouard Guilbault entra dans la vie publique municipale en 1910 à titre d'échevin; il était président du comité de Police et Feu. Il était aussi un des membres les plus actifs de la Chambre de Commerce.

De 1884 à 1890, il fit partie du 90ème Régiment de Winnipeg.

Pendant les trente-quatre ans resta au milieu de nous, monsieur Guilbault se fit remarquer par une grande générosité dans toutes nos œuvres de bienveillance; les diverses associations athlétiques le réclamèrent toujours aussi comme l'un des leurs.

Ajoutons qu'il faisait partie de la Société des Forestiers Catholiques et de l'Alliance Nationale.

Les funérailles de monsieur Guilbault ont eu lieu lundi matin à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les Forestiers Catholiques et les membres de l'Alliance Nationale portaient leurs insignes.

Dans le cortège on remarquait la fanfare La Vérendrye, dont M. Guilbault fut président honoraire.

Les porteurs étaient M. le magistrat Turenne, MM. les échevins Marion, Beaupré, Cusson et Gauvin, MM. J. B. Côté, Isaïe Lavoie et S. M. Jean.

La messe de *Requiem* fut chantée par Mgr Dugas, avec, comme diacre M. l'abbé Primeau, et comme sous-diacre, M. l'abbé Quackman.

Un grand nombre de bouquets spirituels et de tributs floraux ont été déposés dans la chambre mortuaire du défunt.

Tous les établissements municipaux de la Cité, l'Hôtel-de-Ville en tête, et les écoles publiques, ont mis pavillon en berne jusqu'après les funérailles.

Prendergast—Hamilton

Hier matin, avait lieu à la cathédrale le mariage de monsieur Emile Prendergast, de cette ville, avec Mlle Lucette Hamilton, fille de monsieur et madame Rodolphe Hamilton, de Montréal.

Le marié était accompagné par son père, M. J.-A. Prendergast, et la mariée était accompagnée par son beau-frère, M. S.-M. Jean.

La bénédiction nuptiale a été aux époux donnée par Mgr Dugas, P.A.

M. et Mme Prendergast sont partis dans l'après-midi en voyage de noces aux Etats-Unis.

Samedi soir les amis de M. Emile Prendergast se sont réunis à la salle Lavoie et lui offert compliments et cadeaux.

Nous offrons à l'heureux couple nos sincères souhaits de bonheur.

M. Aimé Bertrand

Monsieur Aimé Bertrand, B.A., fils de M. Théophane Bertrand, de cette ville, partait dimanche pour Montréal où il entrera au noviciat des RR. PP. Jésuites. Tous nos vœux accompagnent notre jeune ami. Outre les membres de sa famille de nombreux amis ont été le reconduire à la gare.

Chez Nous ET autour de Nous

L'Alliance Française de Winnipeg reprendra bientôt la série de ses conférences. Le premier conférencier de la saison sera M. le professeur Osborne.

Donc, nous sommes tous revenus à l'heure du soleil encore une fois. Il est probable que le *light saving scheme* ne reviendra pas l'an prochain. Nous avons, du reste, assez d'autres tours de Babel.

Monsieur et madame Catellier, d'Ottawa, étaient en visite à Winnipeg ces jours derniers et logeaient au Royal Alexandra. Ils sont repartis pour l'Est ce matin.

L'Hon. M. Rogers est à Winnipeg depuis hier.

Il y aura assemblée régulière de la succursale des Artisans Canadiens-Français, le mardi 26 septembre à la salle Lavoie, rue Dumoulin.

Le feu a détruit la semaine dernière les écuries ainsi que dix chevaux et autres animaux à la ferme des révérends Pères de Chavagne, à St-Adolphe; les pertes sont couvertes par les assurances.

L'UNION CANADIENNE

Toutes les personnes qui ont assisté à l'enterrement de vie de garçon de Gédéon Lemay, le trésorier de l'Union en parlent encore. On s'est amusé jusqu'aux petites heures. Le fils du matin pour cette occasion mémorable dans les annales de la vie de notre ami, a prononcé un discours avec un art aratoire de premier ordre, et avec une élégance de prince a offert au nouveau marié une bourse princière. Il y eut aussi des discours malicieux, mais pas trop scabreux ; **assez cependant pour donner cause à un procès, ou coulèrent des flots d'éloquence et des flots de boissons de tempérance. Le juge pourra vous renseigner mieux que celui qui vous écrit aujourd'hui.**

* * *

L'amour était en vacances dernièrement. Voilà pourquoi chers lecteurs, vous n'avez pas eu de nouvelles de l'Union Canadienne. Il a commencé à travailler lundi dernier et il n'a plus le temps de vous en donner. Trop de repos ou trop de travail produisent le même effet. En jouant aux échecs, l'amour subit souvent un échec, mais aux dames c'est bien rare.

* * *

Voulez-vous connaître un héros ? Demandez à Papineau, il en connaît un qui a sauvé une personne d'une noyade à Winnipeg Beach. Ce héros est très modeste et il n'en a pas soufflé un mot. Sa modestie est peut-être due à sa lenteur ou à son esprit d'observation. C'est un philosophe, un penseur qui réfléchit longtemps.

* * *

Avez-vous su qu'on nous avait enlevé ce beau cadeau de $150 que les échevins de notre ville dans un de leurs bons et spontanés mouvements de l'âme nous avaient votées. Nous avons toujours eu l'espérance de toucher ce magot d'argent pendant un mois. Nous leur en tiendrons compte... de l'espérance.

* * *

En venant à l'Union vous pouvez vous amuser très agréablement. Cela ne coûte que 25 sous par mois pour être membre. Citoyens de Saint-Boniface, aidez-nous, les jeunes gens dans notre entreprise.

* * *

Nous avons perdu un de nos bienfaiteurs dans la personne de M. Edouard Guilbault. Nous déplorons amèrement cette perte et pour l'Union et pour toute la population de Saint-Boniface. Nous offrons à la famille éprouvée nos condoléances et nos plus sincères sympathies.

X.

VIENT DE PARAITRE

Lettres à Claude

PAR

Fernand Saint-Jacques

Un beau volume de près de 300 pages, appelé à un grand succès parmi les *étudiants et les étudiantes, les éducateurs et les éducatrices, les hommes de profession et les membres du clergé.*

Parmi tous ceux qui, de près ou de loin, ont été mêlés à la vie écolière.

Prix régulier : 75 sous l'unité; se vendra, durant le mois de septembre,

50 SOUS SEULEMENT

(ajouter 5 sous pour la poste); à la douzaine, 45 sous, au cent 40 sous. Strictement au comptant.

Le demandeur à l'auteur, 16 rue Laval, au Secrétariat des œuvres, 101 rue Ste-Anne, à Québec et chez les libraires.

A PROPOS D'UN ANNIVERSAIRE

A l'occasion du 40ème anniversaire de fondation de la Société des Artisans Canadiens-Français, il est intéressant de noter que nous avons à Winnipeg un compatriote, monsieur Jean-Baptiste Lamontagne, rue Selkirk, qui fait partie de la Socité depuis 1878, c'est-à-dire depuis 38 ans. Sa carte de membre porte le No. 52. Il a été commissaire ordonnateur et vice-président de sa succursale.

Monsieur Lamontagne est arrivé à Winnipeg il y a 11 ans et demeure chez son fils, M. Edmond Lamontagne. Notre concitoyen, monsieur Joseph Lamontagne, de l'avenue Provencher est son deuxième fils.

TROP DE MONDE

Québec. — La catastrophe du pont de Québec, provient, d'après des renseignements nouveaux, de la distraction d'un des ouvriers chargés de l'ascension du tablier.

Ayant l'esprit préoccupé par le spectacle joyeux qui se déroulait sous ses yeux et subissant l'ambiance de cette véritable fête publique à laquelle prenaient part des milliers de personnes, il eut une minute de distraction dans un travail où tout était réglé à la seconde.

Voilà, dit-on, la cause du désastre.

Les autorités profiteront de la terrible leçon et il est d'ores et déjà irrévocablement décidé que la prochaine pose du tablier central aura lieu sans avertissement et avec tout le calme et la tranquillité que demande un travail aussi dangereux et d'une importance aussi capitale.

Dans les Balkans il y a bataille sur tous les fronts; le combat est surtout violent sur le front de Macédoine.

* * *

Dans un discours qu'il a prononcé hier, M. Briand, président du conseil déclare que l'initative est maintenant complètement aux mains des Alliés !

* * *

Les Bulgares retraitent de douze milles dans la Macédoine nord, sous la poussée de l'armée franco-anglo-serbe.

* * *

Les Roumains avancent en Transylvanie, et l'Italie commence un nouvel assaut contre Trieste, qui est puissamment défendu.

* * *

Paris, 18.—Les Français réclament de nouveaux progrès autour de Péronne. Un assaut combiné des troupes françaises et des troupes anglaises donne aux Alliés des positions ennemies d'une largeur de 4 milles dans la région de la Somme.

THEATRES

Le *Walker*. — La semaine prochaine la première représentation d'une pantomime imaginée au Canada; ce sera l'ouverture de la saison d'automne. Cette pantomime est tirée du conte "Aladin ou la Lampe Merveilleuse". Il y aura représentation lundi, mardi, mercredi soir et mercredi après-midi; les prix sont réduits: de 25c à $1.00. La deuxième partie de la semaine vues animées: "The Birth of a Nation"; et du 2 octobre pour tous soirs "The Winning of Barbara Worth" à l'affiche "The Garden of Allah"; "Twin Beds"; Every Woman"; "Maud Allan" et "San Carlo", grand opéra.

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, **jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :**

"A Full House"; la semaine prochaine, "The Eternal City."

A l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

"The Bride Shop"; "The Merry Widow", en tête du programme; comédie musicale; Raymond Bond et Elizabeth Sturley; comédie, "Renmants"; DeWitt Burns et Torrance; pantomine et acrobatie; Jules Bernard et Florence Searth joueront "The Tale of an Overcoat"; Frank Carmen; passe-passe; Ernest R. Ball; pianiste Maud Lambert et Eddie Foy; opérette. "Over the River."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine :

O'Neal et Walmsley; Adonis ; Happy Harry Hines; "Les Sœurs Valarie"; Raul Pereira, et un sextette; vues animées, venant d'Angleterre; orchestre; en plus, vues du désastre du Pont de Québec, à chaque représentation.

PETITES ANNONCES

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame Gauvin, suite 1, Edifice *Le Manitoba*, Saint-Boniface.

A vendre.—2 fermes cultivées, clôturées et bâties, se prêteraient admirablement à la culture mixte, à 3 milles d'une station et 65 milles de Winnipeg. $7.00 l'acre, $500 comptant. Termes très faciles. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*. 47-50

Sténographe—On demande une sténographe sachant le français et l'anglais. S'adresser au bureau de M. A. U. LeBel, 10 Edifice de la Banque Hochelaga. 47

A louer.—Deux logements dans l'Edifice du *Manitoba* : un logement de 2 chambres avec chambre de bain et un autre de 3 chambres avec chambre de bain.

On demande—10 hommes pour coudre des mocassins. Canadian Glove Co. Ltd., 171 rue James est, Winnipeg. 47

Servante. — On demande une bonne servante, sachant faire la cuisine. Pas d'enfants. S'adresser à madame C. A. Gareau, 410, rue du Collège, Saint-Boniface. 46

On demande une personne pour travailler dans les fourrures. S'adresser à 441½, Avenue du Portage, Winnipeg. 46

Un jeune garçon de 15 ans désire apprendre le métier de charpentier et en même temps apprendre à parler français. Il parle l'anglais et l'allemand. Il désire autant que possible loger dans une famille et travailler sous la direction de ce chef de famille.—C. W. Reimer, Steinbach, Man. 46-47

Servante—On demande une servante. S'adresser à madame A. Lemay, 169, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 43-45

Un lot bâti situé rue Dubuc, à vendre ou à échanger pour du bétail. S'adresser rue Dubuc No. 155, Norwood, Saint-Boniface. 45-49

Servante. — On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à Madame Docteur Lachance, 4, rue Hamel, Saint-Boniface. 45

Sténographe. — On demande une sténographe capable d'écrire l'anglais et le français. S'adresser à 312, Edifice McIntyre. 45-47

Garçon.—On demande un garçon de 14 ans pour apprendre la typographie. S'adresser au *Manitoba*, 42, avenue Provencher St-Boniface.

On demande.—Personnes pour tailler, finir et coudre à la main des habillements de dames: costumes, manteaux et robes. Bons gages, bon emploi. S'adresser à The Faultless Ladies Wear Co. Ltd., coin des rues McDermott et Lydia. 44-47

Servante—On demande une servante, cuisinière et femme de ménage. S'adresser chez madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin. Tél.: Main 1020.

A louer. — Logement dans le bloc Paquin, 126½, coin des rues Aulneau et Cathédrale, aussi chambres meublées. S'adresser à M. Adelard Paquin, 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. 39

ON DEMANDE

Pour des travaux de construction sur le chemin de fer, 50 hommes, Français ou Belges pour travailler en Angleterre avec le Régiment du Col. Stewart. S'adresser au No. 707 Edifice McArthur, Avenue du Portage, Winnipeg. 46

EMPRUNT DE GUERRE

DOMINION DU CANADA

Emission de $100,000,000 d'obligations 5% échéant le 1er octobre 1931.

REMBOURSABLE AU PAIR A

OTTAWA, HALIFAX, SAINT-JEAN, CHARLOTTETOWN, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, RÉGINA, CALGARY, VICTORIA.

INTÉRÊT PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er AVRIL, 1er OCTOBRE.

PRINCIPAL ET INTÉRÊT PAYABLES EN OR.

PRIX L'ÉMISSION 97½

UN SEMESTRE ENTIER D'INTÉRÊT SERA PAYÉ LE 1er AVRIL 1917.

LE PRODUIT DE L'EMPRUNT SERA EMPLOYÉ POUR LES FINS DE LA GUERRE SEULEMENT.

LE MINISTRE DES FINANCES offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 97½, payables comme il suit:—

10 pour cent avec la demande,		
30	"	le 16 octobre 1916,
30	"	le 15 novembre 1916,
27½	"	le 15 décembre 1916.

L'émission totale des obligations de cet emprunt sera limitée à cent millions de dollars, non compris (s'il en est offert) le montant représenté par la remise des obligations acceptables comme équivalent d'espèces aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915.

Les versements peuvent être payés en plein dès le 16 octobre 1916 ou à la date de l'échéance des versements ultérieurs, et profiteront d'un escompte au taux de quatre pour cent par an.

Les versements se feront au crédit du Ministre des Finances, au bureau de toute banque à charte au Canada.

Le défaut de faire les versements à l'époque fixée rendra les versements antérieurs sujets à la confiscation, et l'attribution faite à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit doivent être transmises par l'entremise d'une banque à charte. Tout comptoir d'une banque à charte au Canada recevra les souscriptions et émettra un reçu provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt constituent une charge au Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.—

Les souscriptions doivent être pour des multiples entiers de cent dollars.

Dans le cas où la demande ne sera acceptée que pour partie, l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement d'octobre.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) soit non négociables, soit au porteur, suivant le choix qu'aura fait le souscripteur d'obligations enregistrées ou au porteur, seront émis après la répartition, en échange des certificats provisoires.

Lorsque ces certificats provisoires (scrip) auront été payés en entier et que le paiement y aura été endossé par la banque qui reçoit l'argent, ils pourront être échangés après l'émission, pour des obligations avec coupons attachés, payables au porteur ou enregistrées quant au principal, ou pour des obligations entièrement enregistrées sans coupons, suivant la demande faite.

La livraison des certificats provisoires (scrip) et des obligations se fera par l'entremise des banques à charte.

L'émission sera exempte des taxes—y compris la taxe sur le revenu—imposées par toute législation édictée par le parlement du Canada.

Les obligations avec coupons seront émises en dénominations de $100, $500, $1,000. Les obligations enregistrées, sans coupons, seront émises en dénominations de $1,000, $5,000, ou tout multiple autorisé de $5,000.

L'emprunt sera remboursé à échéance au pair au bureau du ministre des Finances et Receveur général à Ottawa, ou au bureau du sous-receveur général à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary ou Victoria.

L'intérêt sur les obligations entièrement enregistrées sera payable par chèque, qui sera remis par la poste. L'intérêt sur les obligations avec coupons sera payé contre la remise des coupons. Les chèques et les coupons seront payables sans frais de change à toute succursale de toute banque à charte au Canada.

Contre paiement de 25 sous pour chaque nouvelle obligation émise, les porteurs d'obligations entièrement enregistrées, sans coupon, auront le droit de les convertir en obligations de la dénomination de $1,000, avec coupons, et les porteurs d'obligations avec coupons auront le droit de les convertir en obligations entièrement enregistrées de dénomination autorisée sans coupons, en tout temps sur demande faite par écrit au Ministre des Finances.

Les registres de l'emprunt seront tenus au ministère des Finances, à Ottawa.

Une demande sera faite en temps utile pour inscrire cette émission aux Bourses de Montréal et de Toronto.

Il sera accordé aux courtiers reconnus d'obligations et de valeurs une commission d'un quart d'un pour cent sur les répartitions faites à la suite de demandes qui portent leur timbre avec l'entente, toutefois, qu'il ne sera pas accordé de commission sur les règlements faits par la remise d'obligations émises aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915. Il ne sera pas payé de commission sur les demandes faites sur des formules non imprimées par l'Imprimeur du Roi.

Les listes de souscriptions seront closes le ou avant le 23 septembre 1916

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, le 12 septembre 1916.

Bertrand-Hébert-Cie.

Immeubles—Prêts—Loyers

ASSURANCES

Coin Provencher et Aulneau

Tél. Main 9068 ST-BONIFACE

MAISON COLLIN

98 AVE. PROVENCHER

(En face de l'Hôtel-de-Ville)

Toujours en mains un assortiment complet de:

EPICERIES,
PROVISIONS,
FARINE, SON,
GRU, ETC., ETC.

Tabac canadien à des prix défiant toute compétition.

Ecrivez-nous et demandez nos prix; nous vous répondrons immédiatement. Satisfaction garantie. Livraison faite promptement.

Téléphone Main 6368.

PAIN PARFAIT

L'excellence du

"CANADA BREAD"

La qualité supérieure du
Fabriqué de la façon
la plus parfaite—
toujours la même
Un pain superbe
Riche en saveur
Joli comme forme
Absolument pur
et net
Fabriqué dans une
boulangerie des plus modernes
avec les machineries les plus récentes
sous les soins de boulangers experts

Le prix du

CANADA BREAD

est le même que celui du pain ordinaire
Réclamez toujours

CANADA BREAD
6 cents le Pain
Phone Sherbrooke 2013

J. A. HEBERT

IMMEUBLES LOYERS

ASSURANCES

273½ Avenue du Portage

Tél. Main 4576 WINNIPEG